



**HAL**  
open science

**MOM - Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean  
Pouilloux**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MOM - Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux. 2015, Université Lumière - Lyon 2, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02035031

**HAL Id: hceres-02035031**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035031v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur  
la structure fédérative :

Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean  
Pouilloux

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Lumière Lyon 2

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Manuel ROYO, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Fédération

Nom de la fédération	Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux, USR 3439
Acronyme de la fédération :	MOM
Label demandé :	USR (renouvellement)
N° actuel :	3439
Nom du directeur (2014-2015) :	M <sup>me</sup> Anne SCHMITT
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M <sup>me</sup> Anne SCHMITT

## Membres du comité d'experts

Président : M . Manuel ROYO, Université François-Rabelais de Tours (représentant du CNU)

Experts :

M<sup>me</sup> Anne-Marie ADAM, Université de Strasbourg

M<sup>me</sup> Véronique HUMBERT

M. Francis JOANNES, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne

M. Jérémie SCHIETTECATTE (représentant du CoNRS)

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M<sup>me</sup> Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M. Yanni Gunnel, Université Lumière-Lyon 2

M<sup>me</sup> Pascaline Toutois, CNRS

## 1 • Introduction

### Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Fondée en 1975, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux (MOM) est située au 7 rue Raulin à Lyon et regroupe 6 unités de recherches (5 UMR et 1 USR) ainsi que des bibliothèques. La MSH-MOM qui avait le statut de fédération de recherche est aujourd'hui une Maison des Sciences de l'Homme adossée à une Unité de Service et de Recherche (USR 3439) appartenant au réseau national des MSH. Recréée en 2011 sous cette forme, elle est sous la tutelle conjointe de l'Université Lyon 2 et du CNRS (InSHS - Délégation Rhône-Auvergne DR7) qui assurent locaux, personnels et moyens aux chercheurs des six équipes dans le respect des missions définies par la Charte des MSH : interdisciplinarité via l'existence de programmes transversaux entre les laboratoires ; la présence de plates-formes technologiques - 7 plates-formes hébergées par la MSH-MOM et créées soit par les UMR soit par l'USR sont reconnues et labellisées par le réseau des MSH ; développement de la recherche sur les mondes anciens en région ; valorisation vers les acteurs économiques et sociaux et innovation ; logistique et services mutualisés (informatique, documentation et publication).

Elle a une forte identité scientifique structurée autour de l'étude des origines et du développement des civilisations de l'aire d'influence méditerranéenne et du Proche et Moyen-Orient, de la Préhistoire au monde contemporain.

Ses thématiques se sont élargies à d'autres aires géographiques (Océan indien et Cambodge) ainsi qu'aux sociétés antiques et médiévales en Rhône-Alpes-Auvergne. Si chaque UMR a sa spécificité, les thèmes transversaux assurent la pluridisciplinarité dans des programmes communs tandis que l'USR apporte le support technique et scientifique : bibliothèque, service des publications, services techniques archéologiques, pôle système d'information et réseau, communication, valorisation et services administratifs.

### Équipe de direction

M<sup>me</sup> Anne SCHMITT.

Les MSH n'ont pas de statut juridique défini, mais adhèrent à une charte commune. À ce titre, la MOM est dirigée par un membre d'une des équipes constitutives, élu par l'assemblée générale de la MSH et nommé par les tutelles (CNRS et Lyon 2). Les directeurs des unités hébergées ainsi que la secrétaire de la MSH forment un comité dont ils sont membres de droit et qui se réunit en moyenne dix fois par an pour discuter de l'organisation matérielle, des actions collectives et des relations avec les tutelles. Afin de répondre à des urgences imprévues, ce comité de direction peut aussi se réunir ponctuellement. Une assemblée générale des personnels composée de tous les membres des équipes de la MSH se réunit au moins une fois par an : la direction lui rend compte de son action. La structure comporte en outre plusieurs commissions (informatique, documentation, comité de lecture des publications, WEB, ressources documentaires, achats de la bibliothèque, locaux, « santé, sécurité ») animées par les membres de la MSH, consultées par la direction et associées à ses décisions.

### Effectifs propres à la structure

La structure comptait en propre en mai 2014 : 0,5 chercheur ; 37 techniciens, ingénieurs et autres personnels. Pour le prochain contrat, on recense : 7 personnels statutaires Université Lyon 2 ; 24 personnels statutaires CNRS ; 2 personnels contractuels (1 Université Lyon 2 ; 1 CNRS), soit au total 34 personnes.

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

La MOM est un acteur reconnu bien au-delà de la communauté universitaire lyonnaise, aux niveaux national et international. Elle a un positionnement original qui n'empiète pas sur d'autres centres nationaux de même nature, ni sur l'autre MSH lyonnaise : spécificité réelle à la fois chronologique et géographique.

La MOM se distingue de la plupart des autres MSH par une forte unité thématique, centrée autour de l'histoire ancienne et de l'archéologie de l'aire méditerranéenne, en particulier de la Méditerranée orientale et du Proche Orient. Autour de ce « noyau dur », représenté par l'UMR « Archéorient » et une bonne partie de l'UMR « Hisoma », d'autres unités viennent compléter le potentiel de recherche (UMR « ArAr » et « Gremmo »), apportant des ouvertures vers d'autres champs géographiques ou chronologiques et favorisant ainsi l'interdisciplinarité. On y trouve une vraie volonté d'intégration et de pratiques interdisciplinaires.

Les moyens mutualisés sont excellemment soutenus par l'organisation de l'USR et le fonctionnement interne des pôles qui en émanent et des commissions qui rassemblent des acteurs des différentes équipes, ainsi que par la pratique des programmes transversaux qui ne sont pas artificiels mais tirent parti de ces mutualisations. La MOM apporte de réels avantages et n'est surtout pas un simple prestataire de services. Ses réflexions méthodologiques accompagnent des mutations technologiques en relation avec ses propres attentes, mais surtout celles de chaque équipe. Son fonctionnement repose sur une participation équilibrée de chaque équipe. Pour ce qui est du domaine particulier de l'archéologie métropolitaine (dans lequel travaille la plupart des membres de l'UMR ArAr), l'extension hors du champ méditerranéen traditionnel de la MOM, ne paraît pas en contradiction avec l'orientation générale thématique, compte tenu surtout de l'intention déclarée lors de la visite par les tutelles qui voudraient élargir le périmètre aux équipes historiennes lyonnaises, qui ne travaillent pas toutes sur l'Orient méditerranéen. La détermination chrono-culturelle n'est pas la seule logique possible ; en revanche l'existence d'outils et de services communs reste une spécificité propre à la MOM.

### Points forts et opportunités

La MOM est un exceptionnel outil de recherche avec :

- un impact sur la formation ;
- une grande puissance fédératrice ;
- une qualité reconnue des productions ;
- un soutien à la recherche par des services intégrés ;
- une implication complète des personnels Ita/Biats dans le travail de recherche et pas seulement d'appui à la recherche ;
- la cohérence des programmes par rapport aux unités et dans les aires chrono-culturelles ;
- des plates-formes technologiques et une bibliothèque très performante.

Toutes ces caractéristiques lui donnent une spécificité forte qui compense sa difficulté, faute de moyens suffisants, à lancer des appels à projet. La MOM actuelle ne « fonctionne donc pas comme un hôtel à projets », mais cette particularité ne constitue pas forcément un handicap, puisqu'elle permet à la MSH de recentrer son activité scientifique autour des programmes transversaux en renforçant les liens interdisciplinaires entre les UMR, ce qui est pleinement son rôle.

### Points faibles et risques

Le premier point faible est d'ordre financier : baisse des dotations des tutelles ; nécessité d'entretenir un bâtiment moderne, mais qui a en fait 40 ans ; coûts des mises à niveau informatiques et risques de ne pas pouvoir suivre l'évolution technologique ; difficultés financières pour certaines plates-formes ne permettant pas le renouvellement d'un matériel de haute technicité (ex : diffractomètre) ou la pérennité de spécialités faute de renouvellement de poste (ex : pétrographe) ; coûts de l'édition papier et de la diffusion alors que les budgets diminuent et que les ventes baissent, problème récurrent de toute l'édition en sciences humaines.

Il y a également un risque d'éclatement dans le cadre de la politique des tutelles à travers des projets de Comue et de MSH unique de site. Les conséquences d'un retour envisagé à une Fédération de recherche, donc de la perte du label MSH, ne sont pas en l'état mesurées et risquent d'aboutir à terme, à disperser des fonds documentaires, des personnels et des plates-formes de services (publications, aides à la recherche, valorisation, services de gestion), ce dont souffriraient directement les UMR constitutives de la MOM.

Cela dit, la gouvernance de la MOM, tirerait profit en son état actuel de la mise en place d'un échelon intermédiaire (par exemple un comité de pilotage élargi au-delà des directeurs d'unité), destiné à faire de la MOM un véritable incubateur de programmes transversaux, mieux articulés encore dans le contexte des réseaux des MSH. Le jugement est à nuancer puisque, sur ce point, l'avis juridique des tutelles sur les initiatives internes d'aménagement de la gouvernance n'a toujours pas été rendu depuis la création de l'USR, ni ses statuts signés.

### Recommandations

La spécificité de la MOM - qui fait sa force au niveau national et international, comme ce peut être le cas pour d'autres MSH thématiquement caractérisées - n'empêche pas la pluridisciplinarité à l'intérieur d'un champ thématique et culturel cohérent, envisagé sur la longue durée (de la très haute Antiquité au monde contemporain autour des pratiques patrimoniales, des disciplines historiques et archéologiques) quitte à faire évoluer la dénomination de la MOM.

Il sera opportun de revoir la structure de fonctionnement en créant un conseil scientifique et un comité de pilotage.

Il convient de préserver l'outil scientifique qu'est la MOM en créant de véritables conditions de son intégration dans les projets de la Comue de façon à :

- respecter l'unité des services mutualisés : services documentaires et bibliothèque, pôle « systèmes d'information et réseaux » et service des publications ;
- apporter un soutien au niveau des projets de Labex ou d'Idex futurs qui auraient manqué de concertation et d'appui entre les différents acteurs lors de la dernière campagne.

Une analyse prospective sur le remplacement des personnels serait à mener : lors du dernier contrat on a constaté que près de la moitié du personnel avait changé (mutations, retraites, fins de contrats).

Dans la mesure où se ferait l'intégration d'une autre équipe lyonnaise d'archéologie et d'histoire (évoquée par la tutelle lors de la visite), on ne pourra faire l'économie d'une véritable concertation entre les différents acteurs, y compris sur la question des locaux, alors même que la bibliothèque a besoin à court terme d'espace et que se posent des questions d'archivage.